



Bulletin Municipal

LORQUIN



Notre patrimoine



SOMMAIRE

Le mot du Maire

Compte rendu du Conseil Municipal

Annonces

Carnet Familial

Vie scolaire et périscolaire

Vie associative

Vie du village

Calendrier des fêtes et des manifestations

Un peu d'histoire

Divers

Le mot du Maire

Six mois ont passé et voici le bulletin N°2 de notre commune. Ce début de mandat a surtout été marqué par la mise en place de structures dans différents domaines et la prise en compte de dossiers relatifs à la vie courante de la commune. Quelques difficultés sont apparues ici et là.

La mise en place de structures.

Rythmes scolaires 2014 - 2015. Nous avons mis en place les nouveaux rythmes scolaires conformément aux directives gouvernementales et en concertation avec les responsables scolaires, de l'accueil périscolaire et des parents d'élèves. Ce qui est nouveau par rapport aux années précédentes, c'est un temps d'école de trois heures le mercredi matin à la rentrée de septembre. Dans cette perspective, il a été nécessaire d'augmenter le temps de travail des employés communaux qui œuvrent pour l'accompagnement des enfants et la propreté de l'école. Toute réforme a un coût. L'Etat devrait participer à ces dépenses supplémentaires à hauteur de 50 euros par élève scolarisé, au moins pour la première rentrée scolaire.

La vie courante.

Travaux. Les travaux avancent de manière régulière. L'aménagement des trottoirs est en bonne voie d'achèvement. Il reste le trottoir devant le Centre Hospitalier à réhabiliter de façon à faciliter le déplacement des fauteuils roulants suite à l'abattage des tilleuls. Cette opération est à programmer pour l'an prochain. Il faut souligner que le positionnement des trottoirs surbaissés a été réalisé selon les conseils avisés d'un ergothérapeute d'EPSOLOR (ex MAS) qui a accompagné l'Adjoint en charge des travaux sur le terrain. La route départementale N° 42 (RD 42) de l'entrée de Lorquin (rue général de Gaulle) jusqu'à la sortie de Lorquin (rue général Leclerc) sera rénovée à l'automne 2014 par le Conseil Général de la Moselle. Quelques gênes et désagréments en perspective bien sûr, mais il faut bien que cela se fasse.

La vie dans notre Cité. La période estivale a été bien chargée, comme chaque année ; les week-ends festifs se sont succédés avec réussite même si le temps n'a pas toujours été favorable. Merci et bravo à nos associations et à tous les bénévoles qui donnent de leur temps, toujours avec bonne humeur et dévouement.

Des difficultés.

Entretien des espaces verts. L'entretien des espaces verts est difficile à réaliser dans notre village. En effet, la surface à entretenir est très vaste et les moyens humains disponibles sont limités. Les employés communaux ont fait leur possible pour mener de front le fleurissement et l'entretien courant. Ils ont été renforcés pour cela durant l'été par des employés saisonniers, des jeunes de notre village. Je tiens à souligner leur exemplarité, leur motivation et l'intérêt qu'ils ont porté à leur travail, pas toujours facile. Tous suivent un programme de travail établi. Ce programme n'est pas figé, il est ajusté tous les matins en fonction des priorités nouvelles qui apparaissent et en particulier celles qui ont trait à la sécurité des personnes.

Sécurité des personnes. La sécurité des personnes est considérée comme prioritaire. Dans le domaine de la circulation, la rue du Général Leclerc est toujours aussi préoccupante sur la portion de route entre l'église et l'hôtel de ville. La vitesse y est souvent excessive. Le Conseil a prévu de sécuriser cet endroit et nous le ferons dès que possible. La mise en place de feux de circulation à temporisation aléatoire, comme à Imling, coûte environ 20 000 euros. Cette solution reste, toutefois,

à approfondir car il y a probablement aussi quelques inconvénients, voire même une impossibilité. Mais que représentent 20 000 euros lorsque des vies sont en jeu. Plusieurs personnes nous ont fait remarquer que c'était une bonne solution, transposable à Lorquin. Votre avis nous intéresse.

Nuisances et problèmes de voisinage. Ce sont des questions récurrentes dont on se passerait bien. Mais je ne me lasse pas de discuter et de parlementer pour faire comprendre que chacun de nous a des droits et des devoirs et qu'il y a des règles à respecter dans toute société évoluée. Mon objectif est l'unité et la cohésion de notre village quelles que soient les difficultés rencontrées.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin N°2 et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions pour l'améliorer, tant dans la forme que sur le fond.

Jean Pierre JULLY

Compte rendu du Conseil Municipal

Conseil municipal du 23 juin 2014

Lors de cette réunion, le conseil présidé par le maire a pris les décisions suivantes :

Nominations :

- comme représentants de la commune au Conseil d'établissement du collège : Jean Pierre JULLY et Paul Michel Serot comme membres titulaires, Françoise LACK et Alain DARDAINE comme membres suppléants ;

- comme représentants de la commune au Conseil d'administration d'EPSOLOR : Jean Pierre JULLY et Paul Michel SEROT comme membres titulaires, Vanessa DUMOULIN et Hervé FUCHS comme membres suppléants.

Autorisation :

Le maire est autorisé à signer la convention d'occupation du gymnase avec le Conseil Général et le Collège des 2 Sarres au profit de l'Ecole primaire. Le coût est de 10.02 € ttc par heure d'utilisation.

Recrutement :

Il a été décidé de recruter pour l'été 3 agents contractuels pour faire face au remplacement des agents titulaires pendant leurs congés annuels pour une période de 3 semaines chacun. Ces agents assureront des fonctions d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

Modification du temps de travail des employés municipaux :

Le temps scolaire pour les écoles du groupe scolaire Jules CREVAUX sera modifié à compter de cette rentrée en septembre en raison de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Dorénavant, les enfants auront classe le mercredi matin, de ce fait, il est nécessaire de prévoir, ce jour-là, un accueil et l'entretien des locaux au même titre que les autres jours de la semaine de 7h30 à 8h10 et de 11h20 à 12h10 (pour la prise en charge des enfants) et l'après-midi pour l'entretien des locaux. Le conseil municipal a décidé :

- de prendre en charge cet accueil par le biais du périscolaire géré par l'association « Les Lutins », elle met à disposition les ATSEM, leur temps de travail est donc augmenté de 50 minutes par semaine, soit 24h40 par semaine qui seront annualisées.
- d'augmenter le temps de travail du ménage de 2h30 pour l'école maternelle et de 3h00 pour l'école primaire
- d'augmenter aussi le temps de travail d'un adjoint technique faisant fonction d'ATSEM de 2h00 par semaine.

Suite au départ de la secrétaire de mairie MME Antoinette JEANDEL, les horaires de la mairie sont les suivants :

8h00-12h00 et 14h00-18h00 tous les jours de la semaine sauf le vendredi où la mairie est fermée le vendredi après-midi.

Accueil de spectacles ambulants :

Les spectacles ambulants sont autorisés et peuvent stationner sur le terrain à l'arrière du parking de l'hôpital, le tarif est de 50 euros par spectacle.

Mise à disposition d'un local au profit des assistantes sociales :

La salle des associations est mise à disposition des assistantes sociales relevant des Services de la Direction de la Solidarité / Direction de l'Enfance, de la Famille et de l'Insertion du Conseil Général de la Moselle. Une permanence bimensuelle des assistantes sociales sera assurée dans la salle des « associations » de l'Hôtel de ville. Celle-ci débutera le jeudi 2 octobre 2014 de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous.

Dès lors, le Centre médico-social, rue Docteur Lorain, sera repris en compte par la commune.

Annonces

NOUVELLES TECHNOLOGIES ET NOUVEAUX DOSSIERS

Le réseau très haut débit (THD)

La communauté de communes des deux Sarres (CC2S), a déployé un réseau de fibre optique très haut débit. Ce réseau, qui sera accessible à tous les habitants, permettra d'atteindre des débits extrêmement importants de l'ordre de 2 gigabits (deux mille millions de bits¹) alors que les débits « ADSL » d'aujourd'hui n'atteignent au mieux que huit millions de bits dans nos villages. L'opération, a nécessité un investissement de près de 3,3 millions d'euros subventionné à hauteur de 72% par l'Europe, l'Etat, le CR de Lorraine et le CG de la Moselle. Un tel projet serait sans doute irréalisable de nos jours ailleurs en milieu rural, en raison des nouveaux schémas de financements mis en place.

A ce jour, la quasi-totalité du réseau est construit. Il est soit souterrain, soit aérien. La CC2S est en attente des accords d'Orange (ex France Telecom) pour pouvoir tirer les câbles sur les parties du réseau empruntant les infrastructures de cet opérateur. **Ces accords tardent avec Orange car les procédures sont très longues voire même trop longues et s'imposent à nous.**

Le réseau de la CC2S est raccordé au réseau très haut débit départemental (RHD57) qui a été aménagé par le Conseil Général en 2005 - 2006. Ce réseau sera construit à l'aide de fibres optiques qui iront jusqu'au domicile de chacun, c'est pourquoi il est appelé FTTH (Fiber To The Home = Fibre jusqu'à la maison).

Abreschviller et Nitting bénéficient déjà depuis plusieurs années de cette technologie et sont reliés au réseau RHD57 à partir d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO) construit à Vasperviller (à proximité de la station d'épuration) et raccordé au réseau RHD 57. Le NRO constitue en quelque sorte le cœur du réseau et le point de départ de toutes les fibres. Dès lors, deux types de liaison vont se succéder :

- **Liaison NRO – point de Mutualisation (PM).** C'est le « réseau de collecte » entre le NRO et un village ou plusieurs villages ;

¹ Le bit est l'unité la plus simple dans un système de numération, ne pouvant prendre que deux valeurs, désignées le plus souvent par les chiffres 0 et 1. Dans la théorie de l'information, un bit est la quantité minimale d'information transmise par un message, et constitue à ce titre l'unité de mesure de base de l'information en informatique (1gigabit = 1 000 mégabits = 1 000 000 000 bits)

- **Liaison PM – Point de Branchement Optique (PBO).** C'est le « réseau de distribution » ; Chaque PBO est situé à vingt ou trente mètres d'une ou plusieurs maisons ou d'une entreprise.



Pour l'instant, seul le PM5 constitué d'une partie des hameaux de Métairies-Saint-Quirin, Vasperviller et Voyer qui ne comporte pas d'infrastructure Orange est ouvert à la commercialisation.

Un exploitant de réseau. La société « Tutor » de Nancy a été choisie par la CC2S fin 2013 comme délégataire du réseau THD. Cette société a pour missions : l'exploitation, la maintenance et le raccordement des abonnés sur commande de la part d'un opérateur.

Les opérateurs. Les opérateurs intéressés par le réseau fibre optique CC2S seront connus lorsque celui-ci sera opérationnel. Dès lors, les opérateurs proposeront aux usagers potentiels de souscrire à une offre. Chaque usager pourra désigner l'opérateur qu'il aura retenu pour la finalisation de son projet THD. L'opérateur contacte Tutor, exploitant du réseau, qui fera le raccordement jusqu'à l'intérieur du logement ou de l'entreprise.

Remarque : en attendant la mise en service du réseau, il est déconseillé aux usagers de modifier leur contrat actuel avec un opérateur au risque de se lier avec lui pour une durée supplémentaire de 12 ou 24 mois.

Conclusion. Le réseau THD de la CC2S sera fonctionnel dès que toutes les barrières seront levées. Chaque habitant de la CC2S pourra alors bénéficier d'un service « triple-play » (télévision, téléphonie et internet) de qualité.

L'éclairage public (EP)

La CC2S est dotée de la compétence « maintenance de l'éclairage public » au profit de l'ensemble des communes qui la composent. Cette mission de maintenance comprend : la vérification, la réparation et le remplacement des luminaires ainsi que des coffrets défectueux. Depuis août 2013, c'est la société LAPLACE qui détient ce marché pour trois ans.

Tous les éclairages installés sur le territoire de la CC2S sont numérotés et répertoriés sur un plan détenu par la mairie. **Si vous constatez une panne ou une défektivité, veuillez contacter la mairie (tél : 03 87 24 80 08) qui identifiera précisément le luminaire et le signalera à la CC2S pour une intervention du prestataire (durée : 48 heures environ).**

Le schéma de cohérence territorial (SCoT)

Le syndicat Mixte du Pays de Sarrebourg est la collectivité qui regroupe les six communautés de communes de l'arrondissement. Chaque communauté est représentée au sein de ce syndicat par plusieurs délégués (3 pour la CC2S). C'est le syndicat Mixte qui a la compétence SCoT. Le périmètre du SCoT couvre la totalité du territoire du syndicat Mixte. Un SCoT, pourquoi faire? Le SCoT est un outil de planification stratégique à l'échelle d'un territoire (le périmètre est défini par arrêté préfectoral). Il doit permettre à cette échelle déjà importante de garantir la cohérence des différentes politiques locales sectorielles, dans une logique de préservation de l'environnement et de développement durable.

Les différentes politiques sectorielles à prendre en compte par le SCoT sont les suivantes :

- l'habitat social et privé,

- les infrastructures de voirie et de transports collectifs,
- les déplacements,
- l'implantation commerciale,
- la protection de l'environnement.

Les SCoT sont soumis à enquête publique avant approbation, et font l'objet d'un examen périodique par le syndicat mixte en charge de son élaboration et de son suivi.

Le schéma de cohérence territoriale se différencie du schéma directeur par son approche transversale de l'ensemble des problématiques d'aménagement d'un territoire. Il s'agira en effet d'articuler choix d'urbanisme et projets de transport, de combiner opérations d'habitat et de protection de l'environnement, ou encore politiques de logement et de développement...

Aussi, le SCoT sera le pivot de l'ensemble des politiques sectorielles et inter communautaires puisque les PLH (Programme Local de l'habitat), le PDU (Plan de Déplacements Urbains), les Schémas de Développement Commercial, **les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), les Plans de Sauvegarde** et de Mise en Valeur (PSMV), les cartes communales, les opérations foncières et les opérations d'aménagement devront être compatibles avec leurs dispositions.

Il est important que les communes et les communautés urbaines, les communautés d'agglomérations ou de communes mettent en cohérence et coordonnent les politiques menées en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, de déplacements,... Elles pourront ainsi mieux maîtriser leur développement et tenir compte de ses effets sur l'environnement, prévenir et réduire les nuisances de toute nature : risques naturels ou technologiques, pollutions,...

Certains choix, par exemple de grands investissements routiers ou de transports collectifs, les grandes implantations commerciales, doivent nécessairement être réalisés au niveau de l'agglomération et non au seul niveau communal.

Le SCoT a, en conséquence, une incidence directe sur les plans locaux d'urbanisme (PLU) et les plans de sauvegarde, notamment. Le PLU de Lorquin est à réaliser pour le 31 décembre 2015, il devra s'inscrire dans le SCoT du Pays de Sarrebourg.

Renouvellement des baux de chasse au début de l'année 2015

En application du droit local, les baux de chasse communaux sont consentis pour une durée de 9 ans. Celle-ci se terminera, pour la présente période, le 1er février 2015 au soir. D'ici là, l'ensemble des communes mosellanes procédera au renouvellement (par procédure de gré à gré, adjudication publique ou appel d'offres, selon les modalités retenues par la commune), après un important travail administratif relatif notamment :

- à la création d'une commission communale consultative de chasse,
- à la recherche et l'interrogation de l'ensemble des propriétaires fonciers
- à la constitution des lots de chasse communaux,
- à la définition des modalités et conditions de mise en location,
- à l'organisation de la procédure,
- à l'examen et l'agrément des candidatures,
- à l'adjudication finale.

D'une manière générale, ce travail a débuté au mois de juillet 2014 et s'achèvera en février 2015. **La commune administre le droit de chasse au nom et pour le compte des propriétaires. Elle a l'obligation de louer la chasse sur le ban communal**

La mutualisation, c'est quoi ?

La loi sur la réforme des collectivités territoriales de 2010 impose aux intercommunalités d'élaborer un schéma de mutualisation des services au plus tard en mars 2015. Les projets sur l'avenir des départements pourraient aboutir au transfert d'une partie de leurs compétences vers les intercommunalités. Selon l'Assemblée des communautés de France ((AdCF), l'Etat envisage, dans le

cadre de la réforme territoriale, de renforcer les communautés en portant à 10 000 voire 20 000 habitants, le seuil de création d'une communauté de communes. Autant dire que rien n'est encore figé, le fusionnement de plusieurs communautés de communes proches est cependant inéluctable. Dans ce contexte, la mutualisation semble être la solution pour une meilleure efficacité du service rendu à l'utilisateur. **Mutualiser c'est mettre en commun des moyens disponibles.** La mutualisation de services reste, cependant, un chantier très expérimental. Il n'existe pas encore de mode d'emploi. Au niveau des communautés de communes, la réalisation de schémas de mutualisation avec les communes, dans un contexte financier de plus en plus contraint, deviendra peu à peu une nécessité. En effet, c'est des institutions intercommunales, que sont attendues des économies significatives. Les expériences de mutualisations conduites ici ou là montrent un premier bilan très contrasté. En effet, les premiers retours d'expériences mettent en évidence les difficultés à chiffrer précisément les gains financiers, quand ils ne montrent pas que ces gains sont illusoire, au moins dans les premières années. Les regroupements de régions, sujet très actuel, font apparaître la même problématique. Par ailleurs, les réalités locales, souvent complexes, invitent à beaucoup d'humilité dans la conduite du processus de mutualisation et du changement que ce dernier implique. La mutualisation est un mode de gestion : gestion des compétences, des services, des agents, et des ressources. **Elle est un moyen, et non une fin.** Elle implique un partage de l'autorité sur les moyens humains et sur les services. Cette notion d'autorité constitue une des principales difficultés à surmonter. L'adhésion de tous les élus et de tous les responsables des communes à cette nouvelle culture et à cette nouvelle forme de management est, en conséquence, indispensable et constitue un préalable à toute forme de mutualisation.

La mutualisation est un nouveau mode de gestion des compétences, des services, des agents et des ressources. Elle est inéluctable, mais doit cependant être bien comprise, bien organisée et ne peut être obtenue que par la concertation.

Carnet familial

Naissances :

AYDOGAN Tolga, le 13 juin
DONNER Louis, le 1^{er} septembre

Mariage :

Monsieur VERSCHAEVE Jonathan avec Madame LAFON Marine, le 9 août
Monsieur FRANCK Julien avec Madame HUMBEL Anne, le 16 août
Monsieur MANGIN Daniel avec Madame BERNIER Joceline, le 23 août

Jubilaires (juin à septembre inclus) :

Madame DEGRELLE Marie-Thérèse née KLEIN, 85 ans le 6 juin
Monsieur ROMAC Henri, 85 ans le 6 juin
Madame KNIEDEL Ursule née GUYON, 87 ans le 13 juin
Monsieur FISCHER Paul, 93 ans le 29 juin
Madame BROZOVIC Marie-Louise née FOURMANN, 88 ans le 2 août
Madame ORGEL Justine née GERARD, 89 ans le 8 septembre
Madame HENRION Marie-Joséphine, 92 ans le 21 septembre
Madame HUBER Marthe née FIKUART, 90 ans le 29 septembre
Madame ANGRAND Gabrielle (Gaby) née ORGEL, 85 ans le 21 juillet
Madame BAUMANN Huguette née MARCEL, 85 ans le 16 septembre

Décès :

Monsieur DILLENCHNEIDER Jean-Pierre, le 5 septembre
Madame ORGEL Renée née MARCEL, le 25 juin



ORDURES MENAGERES : UN RAPPEL DES CONSIGNES DE COLLECTE

POURQUOI CE SYSTEME DE COLLECTE ?

Le Pays de Sarrebourg a opté pour une collecte par camions robotisés à bras articulé, afin de minimiser les coûts du service, lui permettant ainsi de figurer parmi les moins chers de Lorraine.



1. JE SORS MA POUBELLE LA VEILLE AU SOIR, SELON LE CALENDRIER DE COLLECTE :

Le camion de SITA LORRAINE débute la collecte très tôt le matin et pour des raisons techniques, il peut passer plus tôt que d'habitude.

2. J'ÉVITE TOUT OBSTACLE ET PRÉSENTE MA POUBELLE CONFORMEMENT À L'ILLUSTRATION CI-DESSUS OU L'AUTOCOLLANT SUR LE COUVERCLE :

La collecte s'effectue par le bras articulé du camion robotisé, manipulé par le conducteur depuis sa cabine. La poubelle ne peut être collectée que si elle est dans le bon sens et tenue éloignée des arbres, haies, murs, véhicules, poteaux électriques et des poubelles des voisins.

3. JE VEILLE À CE QUE LE COUVERCLE SOIT BIEN FERMÉ :

L'objectif est de valoriser un maximum de déchets par le recyclage et le compostage mais également de contrôler la production de déchets qui seront enfouis ensuite au centre d'enfouissement de l'Arrondissement de Sarrebourg.

EN CAS D'EMMENAGEMENT,
DE DEMENAGEMENT OU DE
MODIFICATION DE LA TAILLE DU FOYER,

merci de nous contacter durant les heures
d'accueil pour connaître les démarches à
suivre.



0800 807 018

(n° gratuit depuis un poste fixe)
pole-dechets@pays-sarrebourg.fr

Le Pôle Déchets vous accueille :

DU LUNDI AU VENDREDI DE
10H00 À 12H00 ET DE 13H30 À 18H00
SAUF LE JEUDI, UNIQUEMENT DE 10H00 À 12H00.

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SARREBOURG - POLE DECHETS
ZAC des Terrasses de la Sarre - Terrasse Normandie - CS 70150
57403 SARREBOURG CEDEX

Le Pôle Déchets vous remercie pour votre contribution au bon
fonctionnement du service. Chaque geste compte pour la Terre.





Lettre d'information

« **POURQUOI** votre bac de tri n'a pas été collecté ? »



Madame, Monsieur, bonjour,

Le Pôle Déchets est chargé de la collecte et du traitement des déchets. Nous portons une attention particulière à la qualité du tri des déchets dans le bac de tri. La société SITA a pour consigne de ne pas collecter les bacs de tri contenant des déchets indésirables afin que nous puissions intervenir auprès des usagers en vue d'un accompagnement dans l'amélioration de la qualité du tri et ce, pour plusieurs raisons :

- 1. Moins de coûts et plus de soutiens pour une FACTURE CONTROLEE**
- 2. Une consommation plus RESPONSABLE, une influence POSITIVE**

Les déchets du bac de tri sont triés à la main dans un centre de tri, près de Pont-à-Mousson (54). Les déchets recyclables sont revendus. Les déchets indésirables, quant à eux, sont refusés en centre de tri et génèrent des coûts inutiles.

Contrairement à ce que l'on peut penser, notre façon de consommer influence grandement l'offre des industriels ainsi que des commerces et les incite également à la création de nouvelles alternatives. En favorisant les emballages recyclables, en évitant l'emballage, en donnant une seconde vie à nos déchets, et en achetant ce dont on a vraiment besoin, nous faisons de réelles économies. Une meilleure gestion des déchets pour une contribution positive en faveur de la protection de l'environnement et donc de la santé de toutes les espèces y compris la nôtre.



Les « indésirables » à mettre à la poubelle

Barquettes en plastique ou en polystyrène
Gobelets, boîtes d'œufs en plastique
Pot de crème, de yaourt, de beurre
Pot de fleurs, seaux
Sachets, sacs, films
Autres emballages (en dehors des bouteilles et flacons)
Autres objets/jouets

Emballages PLASTIQUES

Papier cuisson, emballages carton souillés
Mouchoirs en papier
Papier essuie-tout (sauf le rouleau)
Papier WC (sauf le rouleau)
Papier-peint

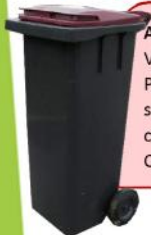
PAPIER et CARTON

Objets en aluminium (clous, vis, ...)
Objets en métal (cintres, ...)

METAL ALUMINIUM

AUTRES INDESIRABLES

Végétaux, bois, cagette, nourriture
Produits d'hygiène (couches, coton, coton-tiges, serviettes hygiéniques, tampons, lingettes, cheveux)
Ordures ménagères



Les « recyclables » à mettre dans le bac de tri

UNIQUEMENT BOUTEILLES ET FLACONS



Merci de **RETIRER LES INDESIRABLES** de votre bac de tri et de **LE REPRESENTER** lors de la prochaine collecte.

Que faire du surplus ? voir au verso.

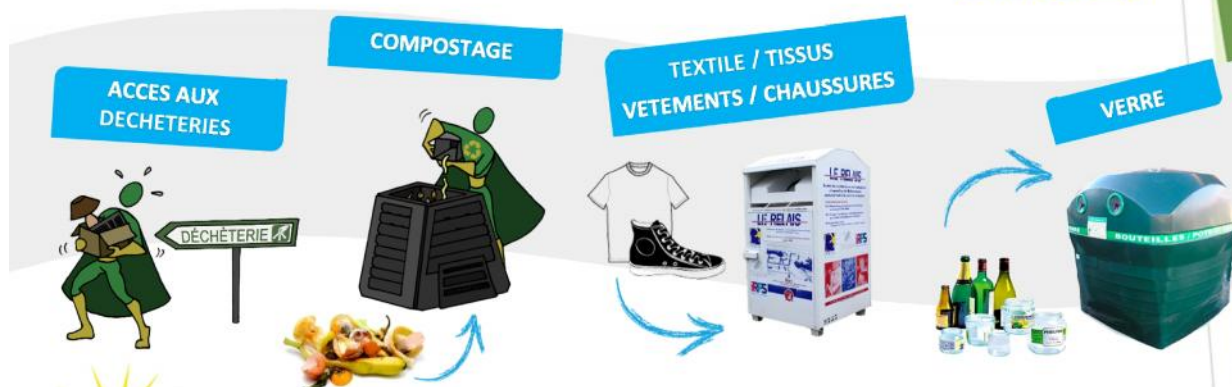
« Que faire de mon **SURPLUS** de tri ? »

Les déchets recyclables que vous allez produire d'ici à la prochaine collecte peuvent être **présentés à côté du bac de tri lors du prochain ramassage**, dans

- ⇒ vos anciennes caissettes de tri ou tous contenants ouverts (cartons, ...);
- ⇒ des sacs de tri transparents disponibles au Pôle Déchets du Pays de Sarrebourg, ZAC des Terrasses de la Sarre, Terrasse Normandie à SARREBOURG (n° gratuit : 0800 807 018).

Rappel : Les cartons sont collectés à côté du bac de tri et ne sont pas acceptés en déchèterie.

« Chaque déchet a sa place... **PENSEZ-Y.** »



« **LE SAVIEZ-VOUS ?** »

1. LA REDEVANCE INCITATIVE : DES RESULTATS POSITIFS

Depuis sa mise en place en 2011, la redevance incitative a permis une réduction des tonnages d'ordures ménagères enfouis au centre d'enfouissement de l'arrondissement de Sarrebourg, et la maîtrise de nos factures (malgré la hausse des taxes). Cela entraîne le développement du recyclage, du compostage, de la valorisation des déchets (plus de visites en déchèteries). Concrètement, nous gagnons deux ans supplémentaires pour trouver une autre alternative à notre centre d'enfouissement bientôt saturé.

Au plan national, notre secteur compte parmi les meilleurs élèves. De nombreuses collectivités s'inspirent de notre expérience. Une grande majorité des habitants coopèrent, nous tenons à les remercier pour cela et les encourageons à poursuivre leurs gestes de tri. Parallèlement, nous surveillons les gestes inciviques de certains.

2. NOUS PAYONS UN SERVICE, PROFITONS ALORS DE CE QUI EST MIS A DISPOSITION PAR LA COLLECTIVITE

La facture comprend l'accès aux déchèteries et tout ce qui permet l'évacuation ainsi que le traitement des déchets. D'un point de vue « tarification », l'Arrondissement de Sarrebourg fait partie des moins chers de la région Lorraine. Nous pouvons aussi le constater lorsque nous comparons la facture à d'autres abonnements existants (EDF, téléphone, etc).

3. UN SERVICE INDISPENSABLE POUR NOTRE SECURITE, NOTRE SANTE ET CELLE DE L'ENVIRONNEMENT QUI PERMET LA VIE

Avant d'être une facture, la collecte des ordures ménagères est un service. Sans ce service, nous oublions souvent que nos paysages crouleraient sous les débris et nous vivrions dans la plus parfaite insalubrité, ce qui malheureusement existe dans bien d'autres pays actuellement.

Le Pôle Déchets

- **Vous ACCOMPAGNE** dans les démarches d'abonnement (ouverture et résiliation de contrat) ;
- **Vous CONSEILLE** dans la réduction et la valorisation des déchets ;
- **Vous INITIE** à une consommation plus responsable pour faire des économies et participer à la protection de l'environnement.



Le Pôle Déchets vous remercie pour votre contribution au bon fonctionnement du service. Chaque geste compte pour la Terre.

Vie scolaire et périscolaire

La fête des écoles :



Fin juin, parents, grands-parents et amis se sont rendus au groupe scolaire Jules Crevaux où a eu lieu la fête des écoles. Les festivités ont débuté par les petits de l'école maternelle puis les autres classes ont enchaîné. Les différents spectacles étaient de grande qualité, les enfants ont apparemment pris du plaisir à se montrer devant leur famille.

Monsieur SEROT, adjoint délégué aux affaires scolaires a remis un ouvrage intitulé « Jules CREVAUX, l'explorateur de l'Amazonie, de la Guyane aux Andes » de Corinne FENCHELLE-CHARLOT, à Monsieur Laurent BATT qui quitte le groupe scolaire après y avoir enseigné pendant 7

années. Merci Monsieur BATT pour tout ce que vous avez fait pour nos enfants. Ensuite, tout ce petit monde a pu se défouler sur les aires de jeux avec différents ateliers comme le chamboule tout, la course en sacs ou encore le stand de maquillage.

Pour terminer, tout le monde a pu se restaurer dans une très bonne ambiance. Merci à l'association des parents d'élèves et aux enseignants pour ce bon moment.

Le Centre aéré :

« Les Lutins ramènent leur Science »

L'association « Les Lutins » de Lorquin a organisé un centre de loisirs cet été du 7 au 25 juillet.

L'équipe d'animation a proposé aux 50 enfants de 3 à 11 ans des bricolages, des grands jeux, des sorties vélo... autour des 3 thèmes suivants : la faune, la flore et le corps humain.

Pendant la semaine consacrée à la faune, les enfants ont pu découvrir de nombreux animaux grâce à l'intervention d'une association de médiation animale (AMMAE), à la visite de la ferme de Lorquin et à la sortie au muséum-aquarium de Nancy.



périscolaire.

« Les Lutins » ont également organisé une sortie au musée Oberlin de Waldersbach en Alsace pour la semaine sur la flore. Enfin, ils ont pu profiter d'une journée au parc aventures Tépacap de Bitche.

Pour clore le centre de loisirs, les enfants ont invité leurs parents à participer à un grand jeu retraçant ces 3 semaines.

Le prochain centre aura lieu du 20 au 24 octobre. Les inscriptions débuteront le 22 septembre à l'accueil



La rentrée à l'école maternelle :

La rentrée a eu lieu le mardi 2 septembre.
47 élèves sont inscrits : 17 grands nés en 2009, 15 moyens nés en 2010 et 15 petits nés en 2011.

L'organisation de l'école est la suivante :

Madame FONTAINE a en charge une classe de 6 moyens et 17 grands.

Madame BOUDINET a en charge une classe de 15 petits et 9 moyens.

Deux ATSEM et un adjoint technique encadrent les enfants avec les institutrices : Madame Dominique JOLY, Madame Pascale RENAUD et Madame Joëlle RIETHMULLER

Les enfants viennent de différentes communes : Lorquin : 33 ; Abreschviller : 1 ; Brouviller : 1 ; Foulcrey : 1 ; Hesse :1 ; Landange :2 ; Laneuveville-les Lorquin : 2 ; Métairies-Saint-Quirin :1 ; Neufmoulins :2 ; Niderhoff :1 ; Sarrebourg : 1, Xouaxange :1.



La rentrée à l'école primaire :

Les enseignants sont:

CP: Mme MARCEL

CE1: Mme WARWZYNIAK et Mme CHOTTIN. (Mme WARWZYNIAK est en congé maternité. Elle est remplacée par Mme GARCIA)

CE2/ CM1: Mme LAMIGE et Mme CHOTTIN.

CM1/CM2: M. FONTAINE.

Répartition des effectifs par classe et par village

	CP	CE1	CE2/CM1	CM1/CM2	Total
Lorquin	9	12	14	16	51
Landange	2	2	4	3	11
Laneuveville	0	2	0	1	3
Neufmoulins	0	0	1	0	1
Sarrebourg	0	1	1	0	2
Langatte	0	0	1	0	1
Abreschviller	0	0	1	0	1
Niderhoff	0	1	1	0	2
Voyer	1	0	0	0	1
Xouaxange	2	0	1	2	5
Total	14	18	24	23	79

La rentrée au collège des Deux Sarres



La rentrée des professeurs a eu lieu le lundi 1^{er} septembre. L'effectif est au complet autour du principal Jean Paul HEITZ pour accueillir les 330 élèves inscrits cette année.

Vie associative

La parole est aux associations.

L'Amicale de la Gare



Est le club de pétanque de Lorquin présidé depuis 2002 par Mr Roland KREUTZMANN qui en est le fondateur.

Il est aidé dans son organisation par: Mr Gérard SIMON vice-président, Mr Yann CARRE trésorier, Mr Jimmy RIETHMULLER secrétaire, Mme Julie ERMANN secrétaire adjointe, Mrs Francis KURTZ et Maituku SAGATO assesseurs et bien entendu par de nombreux bénévoles de l'amicale.

Le club n'est pas affilié à la Fédération Française de Pétanque d'où le terme «Amicale». Pour s'inscrire et rejoindre la trentaine d'adhérents, il suffit d'acquérir une carte de membre (7€ de cotisation annuelle). Il n'y a aucune obligation de

participation à des tournois régionaux ou nationaux puisqu'il ne s'agit pas d'une licence.

L'Amicale organise plusieurs tournois sur l'année dont l'immanquable concours en doublette nocturne début Août. Cette année il a été entaché par l'organisation de deux autres tournois dans la région et n'a vu que 18 doublettes inscrites contre plus de 30 l'an dernier.

Félicitons encore une fois les grands gagnants Guy et Nano avec 4 victoires sur 4 parties, Franck et Mireille meilleurs au goal avéragé et encourageons Valoch et Choub à persévérer malgré le fait de n'avoir gagné aucune partie!

Une gigantesque paëlla concoctée par Yann a été dégustée par les joueurs, les amateurs de pétanque et les villageois qui avaient osé braver un temps maussade pour participer à cet événement annuel organisé par l'Amicale de la Gare.

Le dernier concours individuel interne de la saison a eu lieu le 14 septembre.



La Sportive Lorquinoise



La Sportive Lorquinoise vient de fêter ses **95 ans**, cela fait d'elle un des plus anciens clubs de football de la région. Elle affiche aujourd'hui une **santé** et un **dynamisme** qui ne nous laissent pas indifférents sur la région sarrebourgeoise. En effet avec près de 180 licenciés pour la saison 2013/2014, le club se classe au **3^{ème} rang** de l'arrondissement derrière le FC Sarrebourg et l'AS Réding.

Le club accueille les jeunes joueurs à partir de l'âge de 5 ans jusqu'à l'échelon senior ; cette année chaque catégorie aura une équipe : U7 pour les 6-7 ans, U9 pour les 8-9 ans, U11 pour les 10-11 ans, U13 pour les 12-13 ans, U15 pour les 14-15 ans et enfin U18 pour les 16-17-18 ans. Un binôme d'éducateurs qualifiés différent s'occupe de chaque catégorie aidé pour les matchs du week-end par un binôme de dirigeants dont le rôle est la gestion logistique de l'équipe (maillots, licences, transport etc...). La bonne organisation de notre école de foot nous a valu l'an dernier d'être reconnu par le

District Mosellan de Football qui nous a décerné le **Label OR** pour les communes de plus de 1000 habitants.

Depuis quelques années, la féminisation du football connaît un réel succès, aussi notre club dispose-t-il d'une équipe sénior féminine et



de joueuses dans presque toutes les catégories « jeunes ». La création d'une équipe féminine jeune est à l'étude et devrait se concrétiser en septembre. Quant à nos féminines sénior, après une première saison de pratique à 8, elles sont passées au foot à 11 il y a 2 ans et cette année, elles finissent à une honorable 3^{ème} place.

Les équipes sénior masculines ont, quant à elles, connu une année plus difficile. En effet impactées et affaiblies par un grand nombre de blessures (26 absents par période) le combat pour le maintien en 1^{ère} Division de District fut compliqué et se solde finalement par une relégation de l'équipe fanion en 2^{ème} Division. L'équipe 2 termine à une bonne 3^{ème} place. L'équipe 3 a dû déclarer forfait peu après la trêve hivernale par manque d'effectif.



	SEP	OCT	NOV	DÉC	JAN	FÉVRIER	MARS
LUNEX	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU
MAREX	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU
SCHIMPFER	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU
JEUX	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU
SCHIMPFER	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU
MAREX	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU
JEUX	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU
SCHIMPFER	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU
MAREX	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU
JEUX	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU	PLATEAU

Planning 2014/2015



J-Luc SOISSONG avec ses U7/U9



Remise du Label Or à Sarralbe

Une nouvelle saison arrive avec une réelle envie de bien faire aussi bien de la part de l'ensemble des joueurs, de leurs coachs que du comité. Dès l'annonce de notre relégation, nous avons mobilisé les troupes afin de nous projeter tout de suite vers du positif, l'appel a été entendu et, sans se faire trop attendre, des résultats humains concrets arrivaient : Arrivée d'Hervé ROCHE à la tête des équipes masculines ainsi que 11 nouveaux joueurs, de Priscilla OTTINGER à la tête des féminines ainsi que 5 nouvelles joueuses, de Patrick FELTIN à la tête des 18 ans (équipe nouvellement créée) entouré de Kévin SCHIMPFER et Guillaume SEROT. François NEY prendra quant à lui la direction de l'école de foot et veillera à la coordination des équipes et de l'occupation des terrains pour les entraînements et les matchs, à la qualité de l'accueil des joueurs, à la constance des entraînements etc...



Sortie à un entraînement du FC Metz avec nos Jeunes

Le comité s'est quant à lui étoffé un peu avec l'arrivée de nouvelles têtes en tant que membres et/ou dirigeants, ainsi Alain DAUGER, Guillaume SEROT, Hélène SCHIMPFER et plus récemment Jérôme OTTINGER sont venus compléter l'organigramme du club. Concernant les nouveautés pour les équipes jeunes, la période hivernale verra l'organisation d'ateliers d'initiation et d'information sur la vie des sportifs, du club mais aussi sur tous les sujets qui gravitent autour de la vie d'un club (hygiène de vie, sécurité, premiers secours etc...). L'ouverture du club vers le milieu scolaire et périscolaire reste une priorité, nous étudierons donc la possibilité d'interventions ponctuelles au sein du complexe scolaire Jules CREVAUX. Un autre projet pour 2014/15 est la reprise des stages de foot pendant les vacances scolaires pour les jeunes footballeurs du canton.

Cette année ce seront 12 équipes qui prendront le départ du championnat et qui compteront sur le soutien de leurs proches, de leurs amis et des spectateurs. Les objectifs sont clairs prendre du plaisir à jouer et en donner à nos supporters afin de créer une réelle osmose dans le club. Du point de vue sportif la remontée de l'équipe fanion au niveau supérieur est une priorité et elle ne sera possible qu'avec la mobilisation de tous. J'en profite pour vous informer que les dirigeants de la Sportive passeront vous proposer comme chaque début d'année une carte de membre afin de soutenir le club

mais aussi de pouvoir venir voir gratuitement tous les matchs au complexe Kastendeuch (hors matchs de coupe qui sont soumis à une règle de péréquation pour les recettes des entrées de matchs). N'hésitez pas à venir nous rejoindre, que vous soyez joueur, dirigeant, éducateur ou arbitre, notre club vous accueille et vous forme si nécessaire. L'encadrement des jeunes est une tâche difficile pour laquelle nous ne sommes jamais de trop pour bien faire.
(Pour tous renseignements, Hervé FUCHS au 06 72 92 20 05).

Le Club de l'amitié : Madame Marie CHATEL se retire.

Comme elle l'avait annoncé, Marie CHATEL s'est retirée de la présidence du Club de l'amitié à l'issue de la dernière réunion de détente, juste avant les vacances d'été.

Jean Pierre JULLY, le maire lui a remis la médaille de la commune gravée à son nom en la remerciant pour ces 11 années de présidence active durant laquelle elle a piloté avec brio, imagination et gentillesse ce club créé en 1973 par Madame KREBS.

Les représentants du comité ont tenu à l'honorer et pour la remercier de cette longue présidence durant laquelle elle n'a pas ménagé sa peine, ils lui ont remis des friandises et un bel arrangement floral. Merci Madame CHATEL.



Vie du village

Madame Antoinette JEANDEL en retraite de la mairie

Pour tous, elle était Antoinette. Antoinette est entrée en service en novembre 1971 à la mairie de Sarrebourg en qualité de sténodactylographe auxiliaire. 22 ans après, en 1993, elle entre au service de la commune de Lorquin en qualité d'adjoint administratif faisant fonction de secrétaire de mairie. Elle a dès lors, succédé à M BINTZ, son mentor, avec pour maire Roger BORGHI. En 2001, c'est Alain DEMANGE qui devient maire et en mars 2014, Jean Pierre JULLY. Entre temps, elle a grâce à son travail et la réussite à différents concours gravi tous les échelons pour être titularisée en 2007 dans le grade d'attaché territorial.

Sa grande connaissance des dossiers et son expérience du domaine très vaste de l'administration territoriale en faisaient une secrétaire particulièrement compétente et efficace. D'une conscience professionnelle exemplaire, travailleuse infatigable, Antoinette ne comptait pas son temps et était appréciée de tous. Nous lui exprimons notre gratitude pour tout ce qu'elle a fait pour notre village et pour ses habitants. La médaille communale gravée à son nom lui a été remise. Merci pour tout Antoinette. Elle est en retraite de la mairie depuis le 4 juillet mais les lorquinois pourront encore l'apercevoir quelques temps car elle continue à travailler au Syndicat intercommunal des eaux.



C'est MME Sarah HOLZER, en place depuis 4 années qui lui a succédé au poste de secrétaire de mairie.

Une secrétaire de mairie remplaçante

Sarah, en congé de maternité jusqu'en janvier 2015, sera remplacée durant cette période par MME Marine BALLE qui est originaire de Diebling.

Passation de commandement

La passation de commandement de l'Escadrille d'hélicoptères d'attaque du 1^{er} RHC, jumelée à la commune de Lorquin, s'est déroulée sur le terrain de rugby sous la présidence du colonel BARBRY commandant le 1^{er} RHC en présence des autorités civiles et militaires, des porte-drapeaux des associations patriotiques ainsi que des familles, de la population et aussi des enfants des écoles du groupe scolaire Jules CREVAUX. Une très belle cérémonie qui a permis aux enfants de voir de près ces fameux hélicoptères Gazelle et Tigre.

Le capitaine Johann GOUSSEAUX (habitant de Lorquin) a passé le commandement au capitaine Stéphane BARBIER le 20 juin 2014.



Traditionnelles

fêtes de quartier

Les traditionnelles fêtes de quartier ont cette année encore, permis aux habitants de se retrouver dans la bonne humeur.



Le fleurissement

Tous les ans, la commune est fleurie par les ouvriers communaux dirigés par l'adjoint Francis KURTZ.

Cette année, un effort particulier est fait pour l'aménagement paysager de plusieurs sites de la commune



Plus de 1000 plantes vivaces sont plantées le long du parking à côté du restaurant du Bout des canards, sur le perron de la mairie, sur la place en face du monument aux morts, près de la salle des fêtes et aux sorties du village.

Pour réaliser ces plantations, la commune a fait appel à un



paysagiste stagiaire. Toutes sont faites sur un film de plantation, ce qui limite la pousse des mauvaises herbes et retient l'humidité du sol si bien que ces aménagements ne nécessitent pratiquement plus d'arrosage.

Les ouvriers arrosent deux fois par semaine les massifs floraux et tous les bacs qui sont en hauteur.

Le concours des maisons fleuries



La commission composée de Laurence LIMON, Françoise LACK, Liberta HENRY et de Paul Michel SEROT a parcouru le village de long en large lundi 8 août après 18h. Elle a repéré les maisons et les jardins fleuris qui ornent la commune. La commission a essayé de primer des maisons dans tous les quartiers de Lorquin

Cette année, elle augmente le nombre de prix attribués, ceux-ci seront remis lors de la cérémonie des vœux, les gagnants seront avertis quelques jours avant par courrier.



Calendrier des fêtes et des manifestations

SEPTEMBRE

9 septembre : Réunion club de l'amitié

20 septembre : Dîner dansant de la fête patronale à la salle des fêtes

21 septembre : Fête patronale de Lorquin

23 septembre : Réunion club de l'amitié

OCTOBRE

5 octobre : Assemblée générale du Souvenir Français de Lorquin à la salle des fêtes

7 octobre : Réunion club de l'amitié

11 octobre à 20h00 (horaire à confirmer) : Soirée chorale « Hommage à Edith Piaf » à l'église de Lorquin organisée par Les Sittelles

17 octobre : Don du sang

18 octobre : Repas partage organisé par le Conseil de Fabrique à la salle des fêtes vers 19h30

19 octobre : Participation de la chorale « Diapason » à la messe diocésaine à la cathédrale de Metz

21 octobre : Réunion club de l'amitié

26 octobre : Repas communal avec les Aînés à la salle des fêtes

28 octobre : Réunion club de l'amitié (sortie)

NOVEMBRE

4 novembre : Réunion club de l'amitié

8 novembre : Loto des donateurs de sang

11 novembre : Cérémonie patriotique en l'honneur de tous les morts pour la France

(10h00 messe, 11h00 monument aux morts, 11h25 carré militaire, 11h45 vin d'honneur)

18 novembre : Réunion club de l'amitié

21 novembre : Soirée beaujolais du club de tennis de table

29 novembre : Concert pour les Restos du Cœur à l'église de Sarrebourg (à 20h00 ?)

DECEMBRE

2 décembre : Réunion club de l'amitié

6 décembre : Fête de saint Nicolas de l'école maternelle à la salle des fêtes

13 décembre : Fête de Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers à la salle des fêtes

16 décembre : Réunion club de l'amitié

19 décembre : Repas de Noël de l'ESAT à la salle des fêtes

20 et 21 décembre : Repas du club de l'amitié à la salle des fêtes

31 décembre : Repas dansant de la Saint Sylvestre organisé à la salle des fêtes par la Petite Auberge

Un peu d'histoire

Août 1914 : la guerre à Lorquin

Au début du mois d'août 1914, la guerre était de retour, quarante ans après la précédente. Le **1^{er} août** fut le jour de la mobilisation générale en Allemagne et en France. Le **3 août**, l'Allemagne déclarait la guerre à la France.

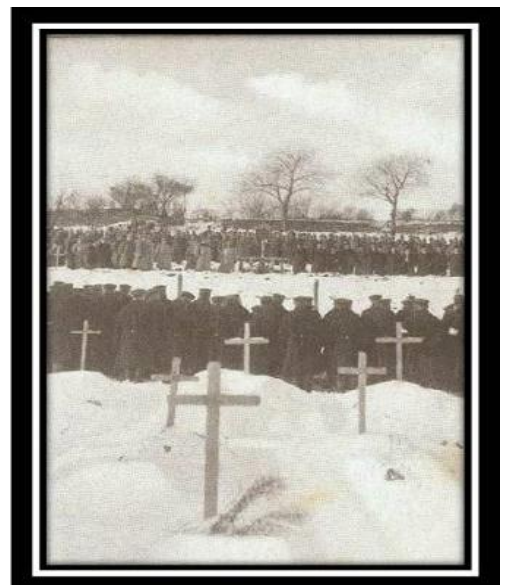
Dans notre région, les Allemands prirent l'initiative et occupèrent Blâmont, Cirey et Badonviller. (12 août).



Puis, le **14**, deux armées françaises se mirent en marche en direction de Sarrebourg et de Delme. Le **15**, jour de l'Assomption, un long défilé de soldats allemands traversa Lorquin, en direction de Sarrebourg. C'est alors que les Lorquinois aperçurent les premiers soldats français ; c'étaient des prisonniers que les Allemands emmenaient avec eux.

Le **16 août**, les Français reprirent Blâmont et Cirey. Ce même jour, les premiers « pantalons rouges » firent leur apparition dans la Grand-Rue de Lorquin. Dans l'après-midi, d'autres unités arrivèrent et un court engagement eut lieu du côté du cimetière. Ce soir-là, on entendit le canon du côté de Fraquelfing et de Hesse. Le **18**, ce fut un défilé ininterrompu de troupes françaises : des chasseurs à cheval, des cuirassiers, des dragons et des cyclistes. Quelques avions des deux camps survolèrent Lorquin. C'est ce soir là que les Français prirent Sarrebourg. Mais on s'était réjoui trop tôt.

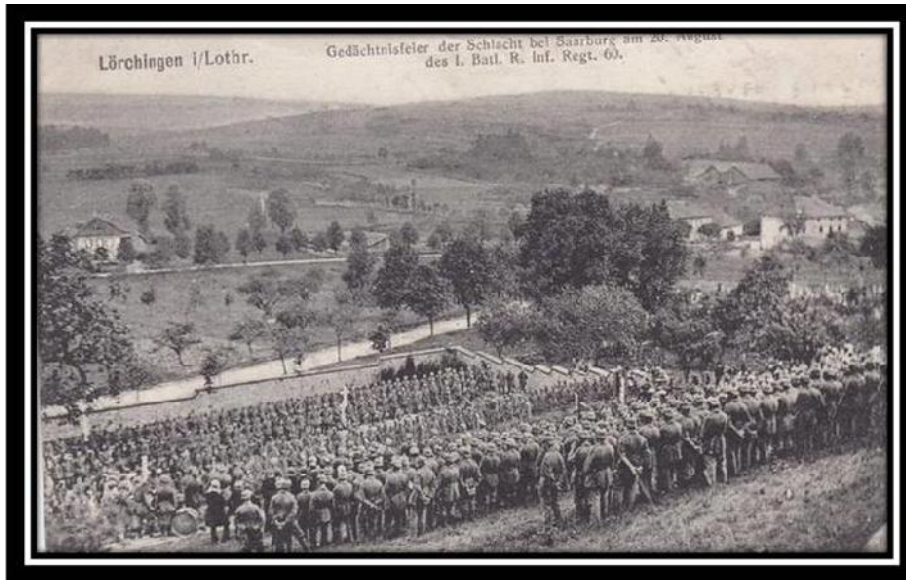
Le **19**, l'avancée des Français était brutalement stoppée devant Morhange et au nord de Sarrebourg. La bataille était perdue et les deux armées entamèrent un grand mouvement de repli en direction de la Meurthe. Le **20 août** les Lorquinois virent les premiers Français refluer vers Hattigny et la frontière de 1871. Les jours suivants, les troupes allemandes repassèrent par Lorquin, poursuivant les Français en retraite. Les combats n'étaient pas terminés pour autant, le **21 août**, un obus endommagea deux maisons du haut de la Grand-Rue, blessant sérieusement madame Ganis et son fils.



Ce jour là, on enterra sept soldats.

Cinq mois plus tard, à l'occasion de l'anniversaire de l'Empereur allemand, une plaque commémorative dédiée aux soldats allemands tombés à la bataille de Sarrebourg fut inaugurée dans le cimetière de l'asile d'aliénés qui était devenu pour une grande partie, un hôpital de campagne improvisé pour la durée de la guerre. Certains jours c'étaient 500 à 600 soldats blessés qui devaient y être accueillis et soignés. Tels furent les événements de cette guerre à Lorquin.

Sources : Lorquin de 1870 à 1914, livre de Camille Maire.

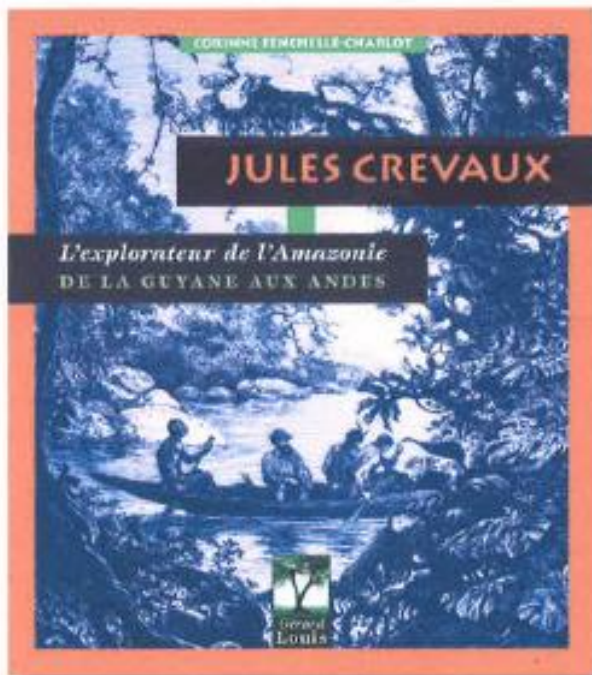




Vient de paraître :

Jules Crevaux

L'explorateur de l'Amazonie



L'auteure :

Corinne Fenchelle-Charlot est agrégée d'Histoire. Elle s'attache à faire connaître celui qui fut un des plus grands explorateurs de son temps, Jules Crevaux. Pour cela, elle a créé une Association "Les Amis de Jules Crevaux" qui, à travers les contacts noués en France et en Guyane, organise différentes manifestations et conférences.

ou Valette. Il mourut tragiquement, assassiné puis mangé par les Indiens Tobas, sur les bords du Pilcomayo.

À Paris, le Musée du Quai Branly renferme et expose une partie de ses collections.

"Tiens bon", telle était la devise que Jules Crevaux s'était forgée au fil de ses explorations.

Il fallait en effet une force de caractère exceptionnelle pour arpenter durant six ans le bassin septentrional de l'Amazonie. Jules Crevaux, Lorrain né en 1847, devenu chirurgien de la Marine, décida d'explorer ces régions où personne n'avait encore osé s'aventurer. Soutenu par Jules Ferry, alors ministre de l'Instruction Publique, il sillonna, dans un esprit humaniste et scientifique, la Guyane française, puis alla jusqu'aux confins des Andes. Il parcourut ainsi 12 000 kilomètres, le plus souvent en pirogue, mais aussi à pied voire à dos de mule. Sa curiosité et son savoir protéiforme firent progresser la connaissance de ces régions lointaines tant sur le plan du naturalisme, de la géographie que de l'ethnologie. Il partagea ses découvertes en publiant dans la revue *Le Tour du Monde* les récits de ses explorations illustrés par Riou



Le livre : Jules Crevaux

Format 21 x 24 cm - 272 p. - Couv. et jaquette
Isbn : 978-2-35763-063-5 - Prix public TTC : 30,00 €

B O N D E C O M M A N D E

Je désire recevoir le livre :

Jules Crevaux - *L'explorateur de l'Amazonie*

Merci de m'expédier le livre à l'adresse ci-contre :

..... exemplaire (s) à 30 € (+ 4 €)
soit un total de €

Ci-joint mon règlement en chèque de : €

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

À FAIRE PARVENIR À
GÉRARD LOUIS éditeur
B.P. 9
54740 Haroué

Disponible
également
chez
votre
libraire.